

PRIME MACRON REPONSE DE LA DIRECTION



Au mois de décembre les élus CFTC ont adressé à la Direction une demande de reconduction de la prime MACRON pour l'ensemble des salariés FONCIA.

Une **réponse négative** nous a été apportée mettant en avant les arguments suivants :

« Le renouvellement du dispositif fait perdre à celui-ci son caractère exceptionnel, auquel la Direction du groupe Foncia avait souhaité s'associer. Il n'est donc pas envisagé de remettre en cause le caractère extraordinaire de la prime versée en 2019 »

La Direction Foncia est au regret de nous confirmer sa volonté de ne pas renouveler le dispositif.

Elle précise conserver la dynamique d'une gestion propre au réseau Foncia de ses systèmes de rémunérations et d'avantages sociaux.

Les élus CFTC sont extrêmement **décus** par cette réponse mais vont avoir à cœur de finaliser les négociations en cours et à venir afin d'apporter à l'ensemble des salariés de nouveaux acquis.

La délégation syndicale CFTC FONCIA reste à votre écoute afin de vous représenter au mieux auprès de la direction.



www.cft-foncia.fr